

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle

M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc

LA SEANCE EST OUVERTE

Commune de Bordeaux - Subvention de surcharge foncière dans le cadre de la construction de 32 logements collectifs financés en PLUS-CD situés Ilot St Julien Victoire - Année 2011 - Décision

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'ESH Mésolia Habitat sollicite une subvention au titre du dépassement de la charge foncière de référence concernant l'opération de construction neuve de 32 logements collectifs financés en PLUS CD, dénommée « Ilôt St Julien Victoire », située rue de de la Contrescarpe sur la commune de Bordeaux.

Située dans une commune déficitaire, cette intervention sur le logement social s'inscrit directement dans le cadre de la reconstitution de l'offre du projet de renouvellement urbain du quartier St Jean à Bordeaux et des compétences menées par notre Etablissement Public au titre du logement et du PLH.

Conformément à la fiche 1 du RIHPV de la CUB approuvé par la délibération 2007/122 du 23 février 2007, notre établissement peut participer à hauteur de 25% du dépassement de la charge foncière de référence tel qu'il résulte du calcul de l'ANRU.

Dans ces conditions, le plan de financement de chaque opération s'établit comme suit :

Le dépassement de la charge foncière calculé par l'ANRU s'élève à 797 888.65 euros

Participation de l'ANRU	319 154.97 euros	40 %
Participation de la Commune	199 472.16 euros	25 %
Participation de la CUB	199 472.16 euros	25 %
Participation de Mésolia	79 788.96 euros	10 %
Total du dépassement de la charge foncière	797 888.25 euros	100 %

Le coût global de l'opération est de 4 883 635.68 euros. Le montant total du dépassement de la charge foncière est de 797 888.25 euros. Au titre de la surcharge foncière, la participation de l'ANRU est de 319 154.97 euros représentant 40 %, la commune de Bordeaux participe à hauteur de 199 472.16 soit 25 % de la surcharge foncière et Mésolia participe pour un montant de 79 788.96 euros soit 10 %.

La participation financière communautaire cette opération s'élève à 199 472.16 € soit 25 % et sera versée dans les conditions fixées par la convention annexée à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivantes :

Le conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération communautaire n°98/1047 du 18 décembre 1998 relative à la politique du logement et au transfert de compétence du programme local de l'habitat,

Vu les délibérations communautaires n°2000/1009 ; 2 000/1010 et 2007/0122 portant respectivement sur le PLH, les modalités d'intervention de la communauté au titre de la politique de la ville et le règlement d'intervention habitat et politique de la ville,

Vu la délibération communautaire n°2005/0207 en date du 25 mars 2005 approuvant le projet de rénovation urbaine du quartier St Jean à Bordeaux,

Vu la délibération du Conseil municipal de Bordeaux en date 28 juin 2010 approuvant sa participation pour un montant de 199 472.16 euros au titre de la surcharge foncière pour l'opération « Ilot St Julien Victoire » rue de la Contrescarpe,

Vu le projet de convention joint,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT

les engagements financiers pris par la Communauté Urbaine de Bordeaux en faveur du projet de rénovation urbaine du quartier St Jean à Bordeaux

DECIDE :

Article 1 :

La participation de la Communauté Urbaine au financement du dépassement de charge foncière présenté par l'opération de construction neuve de 32 logements financés en PLUS CD, dénommée « Ilot St Julien Victoire », située rue de la Contrescarpe sur la commune de Bordeaux à hauteur de 199 472.16 euros maximum,

Article 2 :

L'inscription de la dépense correspondante chapitre 204, article 2042 fonction 72 programme HC33 CRB UE 00 ouvert au budget principal de l'exercice en cours.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 AVRIL 2011**

PUBLIÉ LE : 11 AVRIL 2011

M. VÉRONIQUE FAYET